

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12562

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

**Adresse du bien : Chaussée de Wavre 814 Rue Général Fivé 10**

**Objet de la demande : étendre le commerce vers le parking couvert voisin (accessible par la rue Général Fivé 10) pour en faire un commerce de 1125m<sup>2</sup>, aménager un bureau indépendant au 1er étage (66 m<sup>2</sup>), et modifier les façades avant**

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : espaces structurants, liserés de noyau commercial, zones d'habitation

PPAS : périmètre du plan particulier d'affectation du sol « BLOCS 539 en 591 délimite par la Chaussée de Wavre, la rue des Champs, L'avenue des Champs, la rue Général Molitor, la rue Général Fivé » ayant fait l'objet d'un arrêté de type « Loi 62 - Arrêté PM Tot » en date du 26-09-1969.

Motifs principal(aux) de l'enquête :

- application de la prescription particulière 22.2. du PRAS (superficie de plancher des commerces comprise entre 1000 et 2500 m<sup>2</sup> en liseré de noyau commercial) ;
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).

**L'enquête publique se déroule du 23/02/2026 au 09/03/2026.**

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 17 mars 2026, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

**- en ligne : <https://openpermits.brussels/>**

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site [etterbeek.brussels](https://etterbeek.brussels)

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : [urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels) ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique ([urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels)) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 09/03/2026** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

**A Etterbeek, le 03/02/2026**

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,  
Annick PETIT

Le Bourgmestre,  
Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.